



Consignes Inondations

Les bons réflexes

Conservez ce document à portée de vue par exemple sur la porte du cellier ou du garage

→ avant

Se munir d'une radio à piles, d'une lampe torche, de piles de recharges et de bougies.

Faire une réserve d'eau potable et d'aliments.

Prévoir la mise en sûreté des véhicules avant l'inondation.

→ dès l'alerte

Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio).



Fermer les portes et les fenêtres pour ralentir l'arrivée de l'eau et limiter les dégâts.



Couper les alimentations en électricité et en gaz.

Placer des batardeaux devant les portes.

Mettre hors d'eau ce qui peut l'être et déplacer les objets de valeur.

Prendre vos papiers en cas d'évacuation à la demande des autorités.

→ pendant



Éviter tout déplacement en voiture ou à pied, ne pas aller chercher ses enfants à l'école.



Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre.



Ne pas téléphoner pour libérer la ligne pour les secours.

Ne pas évacuer. N'entreprendre une évacuation que si vous recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.



Monter à pied les étages pour attendre les secours. Ne prenez pas l'ascenseur.

Ne consommer l'eau du robinet que sur avis favorable des autorités.

numéros utiles

18 Sapeurs-pompiers **17** Gendarmerie
15 SAMU **112** N° d'urgence Europe

Préfecture de l'Aude - **04 68 10 27 00**
www.aude.pref.gouv.fr

Météo France - portail météo **3250** (0,34€/mn)
www.meteofrance.com/vigilance

